

Conditions générales de vente en vigueur au 1^{er} janvier 2022

Stages de voile :

Les stages de voile sont réservés à toute personne âgée de 4 ans révolus et plus, en bonne condition physique et sachant nager.

- Au moins 25 mètres avec brassière et immersion pour les moins de 16 ans (jardin des mers, jardin des mousses).
- Au moins 50 mètres avec plongeon pour les plus de 16 ans. Ou fournir un certificat d'une autorité qualifiée.

Nos tarifs :

Le prix des prestations 2022 est défini par le document tarifaire N°DSN-21-10-05 du 25 octobre 2021 affiché à l'accueil, sur le site internet au moment de l'inscription du stage.

Assurance :

Contrat établi entre la collectivité et la PNAS (Paris Nord Assurances).

Paiement en ligne :

Le centre nautique de Douarnenez utilise le système de paiement en ligne sécurisé SP+ E-TRANSACTIONS de la banque caisse d'épargne. Il ne pourra en aucun cas être tenu responsable d'un éventuel dysfonctionnement de ce service. Toute réservation en ligne devra faire l'objet d'un paiement intégral de la prestation. Un email de confirmation vous sera automatiquement transmis lors de la réservation.

Inscriptions – formalités – déclarations :

- L'utilisateur déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du centre nautique de Douarnenez.
- L'utilisateur autorise ou n'autorise pas le centre nautique de Douarnenez à utiliser les images à titre d'information et d'illustration pour ses supports de communication faisant l'objet d'une diffusion locale, départementale, nationale ou internationale.
- L'utilisateur déclare avoir pris connaissance du contrat « PNAS » consultable à l'accueil.
- L'utilisateur déclare avoir pris connaissance de l'arrêté du 9 février 1998 affiché à l'accueil et relatif aux garanties d'encadrement, de technique et de sécurité dans les établissements d'activité physique et sportive qui dispensent un enseignement de la voile (consultable à l'accueil).
- L'utilisateur autorise ou n'autorise pas le stagiaire mineur à regagner seul le domicile.
- L'utilisateur autorise après consultation d'un praticien, le responsable du centre nautique de Douarnenez à faire donner tous les soins médicaux et chirurgicaux qui pourraient être nécessaires en cas d'accident.
- L'utilisateur désengage le centre nautique de toutes responsabilités des mineurs en dehors des heures d'encadrement du stage.

Annulation et remboursement (valable 1 an) :

- Lors d'un achat en ligne, l'utilisateur dispose d'un droit de rétractation de 14 jours en application de l'article L221-18 du code de la consommation. L'utilisateur devra signifier sa volonté de se rétracter, par le biais d'un courrier ou courriel adressé au Centre Nautique dans le délai imparti.
- En cas de désistement ou d'annulation liés aux mesures sanitaires imposées par le COVID 19 (en vigueur à la date du stage), les sommes versées seront remboursées ou généreront un avoir (validité 1 an).
- En cas de désistement à 15 jours avant le stage ou en cours de stage, les sommes versées ne seront pas remboursées (sauf cas de force majeure, maladie, blessure et sur présentation d'un justificatif).
- En cas de mauvaises conditions météorologiques au cours du stage, les séances ne sont ni annulées, ni remboursées. Des activités de substitution (théorie, nœuds, matelotage...) pourront être mises en place ou les séances écourtées.
- En cas de désistement au cours du stage pour raison de force majeure (blessure, maladie...) et sous réserve d'un justificatif les droits d'inscription au stage seront remboursés au prorata des séances effectuées ou généreront un avoir (validité 1 an).
- En cas de désistement au cours du stage, ou en cas d'exclusion pour motif grave, les sommes versées ne seront pas remboursées.
- En cas d'annulation de la part du Centre Nautique (nombre insuffisant de stagiaires, fermeture administrative...) les sommes versées seront intégralement remboursées ou généreront un avoir (validité 1 an) sans pour autant donner le droit au versement d'indemnités.

Réclamation :

- Toute réclamation ou suggestion relative à l'organisation ou au déroulement d'un stage, d'un cours particulier, d'une location ou prestation doit être adressée par courrier ou courriel, accompagnée des éventuels justificatifs à l'attention de Madame Le Maire, en précisant votre identité, vos coordonnées, la prestation concernée, le lieu et la date de l'évènement concerné. A l'issue de cette opération et à défaut d'une réponse satisfaisante ou en l'absence d'une réponse de la part du Centre Nautique dans un délai de 60 jours, vous pourrez saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisie sont disponibles sur leur site : www.mtv.travel en faisant référence au contrat NAUTISME EN BRETAGNE, ou le cas échéant, le tribunal administratif de Rennes.

Vol, bris ou perte de matériel personnel :

- Le centre nautique de Douarnenez décline toute responsabilité en cas de bris, vol ou perte de matériel personnel (bijoux, téléphone, appareil photo...) durant le stage.

Règlement général sur la protection des données (RGPD):

- Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par le centre nautique afin d'effectuer une inscription à un stage. Elles sont conservées pendant 5 ans afin de respecter les obligations légales (facture, avoir, paiement d'une prestation, produit, assurance...), d'assurer le traitement des demandes, créer et gérer un accès à nos stages, à la prospection commerciale, dans ce cadre-là et conformément à la réglementation en vigueur, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en contactant : DPO@mairie-douarnenez.fr.
- Dans le cadre de la délivrance d'une licence ou titre de participation, vos données (nom, prénom, date de naissance...) seront transmises à la Fédération Française de Voile, celle-ci s'engage à traiter ces informations uniquement à des fins liées à son activité et à ce que le licencié puisse à tout moment accéder aux données collectées en contactant : DPO@ffvoile.fr